

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 40

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Rapport de liste concernant trois associations oeuvrant dans le domaine de la Santé Publique et de la Prévention Sanitaire.

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
13071**

PRESENTATION

Le Département des Bouches-du-Rhône a en charge une mission importante et prioritaire de prévention en matière de Santé Publique et soutient un grand nombre de structures associatives travaillant dans ce domaine.

Dans ce rapport, nous vous proposons de soutenir financièrement trois associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre les toxicomanies, la prévention de la transmission des infections sexuellement transmissibles et le dépistage du handicap précoce.

1-CSAPA Danielle Casanova du Groupe SOS Solidarités :

Créé en 1995, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Danielle Casanova constitue un des services de l'association Groupe SOS Solidarités (anciennement Prévention et Soins des Addictions) et réalise ce type d'actions avec pour souci prioritaire de s'occuper des patients les plus en difficulté.

Cette structure propose une prise en charge médico-sociale en ambulatoire pour les personnes rencontrant des problèmes d'addiction. Elle a fait le choix d'accueillir un public en situation de grande précarité pour proposer un accompagnement vers le soin et l'insertion. Les temps d'accueil et de consultations sur la structure permettent à l'équipe pluridisciplinaire d'informer, d'évaluer et d'orienter si nécessaire les usagers, leur entourage et les partenaires en y associant des pratiques de réduction des risques.

Elle est située dans le troisième arrondissement de Marseille et présente une capacité d'accueil en file active de 650 personnes par an.

En 2016, le Département a octroyé à cette association une subvention de 14 000€ afin de poursuivre son action de lutte contre les toxicomanies. En 2017, le Département souhaite octroyer une nouvelle subvention de 14 000€ à cette association afin de continuer à mettre en œuvre ce projet.

2-Association Autres Regards :

L'association Autres Regards est une association de Santé Communautaire créée en 1995 à Marseille qui a pour finalités :

- La création et le maintien du lien avec les personnes prostituées les plus vulnérables;
- La réduction des risques sanitaires liés à la sexualité multipartenaire des personnes exerçant la prostitution par la distribution de matériel (préservatifs masculins, féminins et autres produits...) et la diffusion de messages de prévention et la promotion de la santé sexuelle;

- L'accès aux droits, l'accès aux soins et l'accès à la citoyenneté pour ces personnes.

Elle assure également un rôle d'interface entre ce groupe social particulièrement marginalisé et l'ensemble des services de droit commun (sociaux, médicaux et administratifs).

L'équipe effectue un travail de proximité à la rencontre de ces personnes, à pied ou en voiture, aussi bien le jour que la nuit lors de tournées hebdomadaires.

De plus, elle dispose d'un local dans le cinquième arrondissement de Marseille qui présente une capacité d'accueil en file active de 580 personnes par an.

L'association travaille dans le domaine de la Santé Publique en étroite collaboration avec les services de la DPMISP (CeGIDD, CPEF) et souhaite pérenniser ses actions qui sont la prévention de la transmission des infections sexuellement transmissibles (notamment le VIH) ainsi que l'accès aux soins et l'accès aux droits et à la citoyenneté pour les personnes prostituées. Elle a aussi une mission d'information sur les infections sexuellement transmissibles et d'orientation vers les différents partenaires.

En 2016, le Département a octroyé à cette association une subvention de 31 405€ afin de poursuivre les actions mises en œuvre auprès des personnes prostituées à Marseille et ses alentours et des réels besoins dans ce domaine. En 2017, le Département souhaite octroyer une nouvelle subvention de 31 405€ à cette association afin de pérenniser son action.

3 - Association INTERCAMSP :

L'association INTERCAMSP est une association de type loi 1901 créée en 1993 pour la recherche et le développement des échanges et de l'informatique en action médico-sociale précoce dont le siège social se trouve à Salon de Provence.

Elle a pour objet de :

- soutenir les CAMSP (Centre d'Action Médico-sociale Précoce) et les SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) ;
- organiser un travail d'échanges, d'évaluation et de recherche favorisé par la mise à disposition de son outil informatique, d'évaluation et de communication interne ;
- faciliter la coordination des acteurs ;
- assurer un soutien dans le cadre de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes en situation de handicap conduite par l'ARS PACA (Agence Régionale de Santé) et notamment le troisième plan autisme ;
- participer à l'évolution des pratiques en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS (Haute Autorité de Santé) et ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux).

L'objet de cette association s'intègre pleinement dans la politique de prévention de la santé et notamment l'action du Département relative au dépistage du handicap précoce.

En 2016, le Département a octroyé à cette association une subvention de 15 000€ afin de poursuivre son action de coordination de formation. En 2017, le Département souhaite octroyer une nouvelle subvention de 15 000€ à cette association afin de pérenniser son action.

PROPOSITION

Au vu de ces éléments, je vous propose de soutenir les trois projets présentés dans le tableau en annexe par le biais d'une subvention de projet spécifique et de deux subventions de fonctionnement.

Par ailleurs, afin de garantir le bon emploi de ces subventions, je vous propose la signature de trois conventions type conformément au modèle approuvé par délibération n° 122 de la Commission Permanente du 27 juin 2014.

CONCLUSION

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, Enfance - Santé - Famille, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

N° de Dossier	Nom du Tiers Adresse Nom et fonction du responsable	Structure concernée	Descriptif demande	Type de demande	Montant sollicité pour la subvention	Montant proposé
SAN-000697	GROUPE SOS SOLIDARITES 35 rue Villeneuve 13001 Marseille	CSAPA Danielle Casanova	Dans le cadre de ses engagements en matière de prévention de l'infection VIH et des hépatites virales, le Département participe à la lutte contre les toxicomanies en soutenant des actions visant à prévenir la marginalisation, en aidant à la réinsertion des usagers ou anciens usagers de drogue et en favorisant la réduction des risques des personnes toxicomanes actives. Créé en 1995, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Danielle Casanova constitue un des services de l'association « Groupe SOS Solidarités » et réalise ce type d'actions avec pour souci prioritaire de s'occuper des patients les plus en difficulté, notamment les femmes enceintes.	Projet spécifique	15 000 €	14 000 €
SAN-000675	AUTRES REGARDS 3, rue de Bone 13005 Marseille	Association Autres regards	L'association travaille dans le domaine de la Santé Publique en étroite collaboration avec les services du Département (DPMISP – service CeGIDD) et souhaite pérenniser ses actions qui sont la prévention de la transmission des infections sexuellement transmissibles (notamment le VIH) ainsi que l'accès aux soins et l'accès aux droits et à la citoyenneté pour les personnes prostituées grâce à un accueil collectif et un travail de proximité.	Fonctionnement général	31 405 €	31 405 €
SAN-000645	INTERCAMSP 28,rue Chanzy 13300 Salon-de-Provence	Association Intercamsp	INTERCAMSP est une association de type loi 1901 créée en 1993 pour la recherche et le développement des échanges et de l'informatique en action médico-sociale précoce, elle apporte notamment une aide logistique aux rencontres des professionnels de même spécialité et effectue des missions de formation en direction des CAMSP PACA. Le développement d'outils informatiques spécifiques et leur diffusion à plus de la moitié des CAMSP nationaux a permis une amélioration significative du dépistage du handicap précoce, de la connaissance des publics reçus par ces structures et de leur prise en charge.	Fonctionnement général	20 000 €	15 000 €